

Société de comptables agréés  
Partnership of Chartered Accountants

## **FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME**

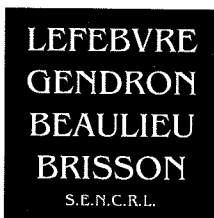
### **ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2009**

# FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME

## ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2009

<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5



Société de comptables agréés  
Partnership of Chartered Accountants

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de la  
**FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME**

Nous avons vérifié le bilan de la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME** au **31 décembre 2009** et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au **31 décembre 2009** ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson s.e.n.c.r.l.*

Société de comptables agréés

Laval, le 27 janvier 2010

<sup>1</sup> Par Hugues Brisson, CA auditeur

# FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Placements	8 667	18 824
Remboursement au Fonds de développement - Jam des neiges	-	1 093
	<u>8 667</u>	<u>19 917</u>
<b>CHARGES</b>		
Fonds de développement - Jam des neiges (note 5)	-	15 500
Frais bancaires et autres	90	120
Immatriculation	32	80
Frais de courtage	2 727	3 095
	<u>2 849</u>	<u>18 795</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>5 818</u></u>	<u><u>1 122</u></u>

# FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	Affectés au fonds Jam des neiges \$	Non affectés \$	2009 \$	2008 \$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	376 753	44 938	<b>421 691</b>	420 569
Excédent des produits sur les charges	-	5 818	<b>5 818</b>	1 122
	<u>376 753</u>	<u>50 756</u>	<u><b>427 509</b></u>	<u>421 691</u>
Gains (pertes) cumulés portés directement à l'état de l'évolution des actifs nets	-	(64 476)	<b>(64 476)</b>	22 697
Variation des gains (pertes) latents sur les placements survenus au cours de l'exercice	-	10 965	<b>10 965</b>	(93 822)
Reclassement des pertes sur les placements inclus dans les résultats nets	-	44 181	<b>44 181</b>	6 649
	<u>-</u>	<u>(9 330)</u>	<u><b>(9 330)</b></u>	<u>(64 476)</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>376 753</u></u>	<u><u>41 426</u></u>	<u><u><b>418 179</b></u></u>	<u><u>357 215</u></u>

# FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME

**BILAN**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	20 936	7 881
Placements (note 4)	382 509	334 765
Débiteur - Fédération québécoise du scoutisme	14 569	14 569
TPS et TVQ à recevoir	<u>165</u>	<u>-</u>
	<u><u>418 179</u></u>	<u><u>357 215</u></u>
 <b>ACTIFS NETS</b>		
Affectés au Fonds Jam des Neiges	376 753	376 753
Non affectés	<u>41 426</u>	<u>(19 538)</u>
	<u><u>418 179</u></u>	<u><u>357 215</u></u>

Pour le Conseil,

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec le 20 mars 2001.

#### Ses objets sont les suivants :

1. Constituer une fondation de charité pour recueillir des fonds pour la jeunesse scoute sous l'autorité de la Fédération québécoise du scoutisme dont la fondation est une composante indépendante.
2. Soutenir financièrement la Fédération québécoise du scoutisme en effectuant des levées de fonds.
3. Créer un capital propre, l'administrer et le gérer pour générer des revenus qui seront remis à la Fédération québécoise du scoutisme.
4. Administrer le fonds spécial du Jam des neiges, activité qui s'est tenue du 27 décembre 1999 au 5 janvier 2000, sous la supervision de l'Association personnifiée portant le matricule 1146930350 qui s'est dissoute le 1er septembre 2000 et ce, pour en augmenter le capital.
5. Se voir confier d'autres mandats par la Fédération québécoise du scoutisme qui ne sont pas incompatibles avec sa mission.
6. Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droit de recouvrer sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à la corporation.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, les postes de revenus et de dépenses y afférents, ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

#### Constataion des produits

La Fondation québécoise du scoutisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

# FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863, *Instruments financiers - présentation*, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 ou de continuer à appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. La Fondation a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

### 3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

#### Adoption de conventions comptables

Au cours de l'exercice, la Fondation a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif contenues dans la série des chapitres 4400 et dans le chapitre 1540 du *Manuel de l'ICCA*. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de modifications aux états financiers.

### 4. PLACEMENTS

	2009	2009	2008
	Coût	Valeur	Valeur
	\$	Marchande	Marchande
		\$	\$
Trust Banque Nationale			
Déviations tactiques	11 330	9 777	7 910
Marché monétaire	9 371	9 371	7 658
Obligations à haut rendement	57 779	52 156	45 653
Obligations canadiennes	71 078	72 887	64 167
Fonds de couverture	37 957	37 929	31 880
Fonds de marchés émergents	16 911	18 921	17 907
Fonds actif réel	21 590	19 822	16 517
Actions canadiennes	65 615	78 166	67 536
Actions internationales	52 554	41 542	38 919
Actions américaines	47 654	41 938	36 618
	<u>391 839</u>	<u>382 509</u>	<u>334 765</u>

# FONDATION QUÉBÉCOISE DU SCOUTISME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
<b>5. FONDS DE DÉVELOPPEMENT - JAM DES NEIGES</b>		
District de l'Estrie	-	3 000
District des Laurentides	-	3 000
District du Montréal-Métropolitain	-	4 500
District de l'Original	-	1 500
Groupe Scout St-Nicéphore	-	2 000
Groupe Scout St-Pierre-de-Drummondville	-	1 500
	<u>-</u>	<u>15 500</u>

## 6. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse et des débiteurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. La Fondation n'entrevoit pas de besoin immédiat pour les placements, la direction suit les recommandations du courtier pour les achats et ventes de titres. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des placements cotés en bourse est basée sur le cours acheteur.

## 7. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.